

Pour plus d'informations

RÉSEAU NATURA 2000



www.natura2000.fr

SERVICES DE L'ÉTAT



Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île de France  
79 rue Benoist Malon  
94257 GENTILLY CEDEX  
Monsieur PATRIMONIO Olivier



Direction Départementale des Territoires de Seine et Marne  
288 rue Georges Clemenceau  
Z.I de Vaux-le-Pénil  
BP 596  
77005 Melun Cedex  
Mademoiselle DURIEUX Nathalie

RÉALISATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS



Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
Mademoiselle PINON Marie Pierre  
Mademoiselle DESHAYES Adeline  
tél : 01 64 39 03 08  
mail : fed.peche77@wanadoo.fr

## Quels moyens mis en oeuvre pour préserver cette biodiversité ?

Pour la gestion des sites Natura 2000, la France a opté pour la concertation et la contractualisation. Après l'approbation du DOCOB par le préfet, la structure animatrice du site Natura 2000 est désignée par le comité de pilotage. Les missions de cette structure sont nombreuses :

- Mise en oeuvre des mesures contractuelles (rencontre des propriétaires, aide à la rédaction des contrats, accompagnement du propriétaire dans la démarche,...) ;
- Communication, sensibilisation et information des habitants du site (animation en milieu scolaire, sorties nature, outils de communication,...) ;
- Information et aides aux élus sur leurs démarches administratives liées à Natura 2000 ;
- Réalisation d'études de suivis de l'état des habitats et amélioration des connaissances sur le site ;

Il existe 3 types de contrats :

- les **Mesures Agroenvironnementales Territorialisées (MAEt)** contractualisables sur les milieux agricoles, s'adressent exclusivement aux exploitants agricoles (ex : création et gestion extensive de couvert herbacé) ;
- les **Contrats Natura 2000 sur les milieux forestiers et milieux non agricoles**, sur lesquels il n'y a pas de production agricole (ex : restauration et entretien de la ripisylve et de la végétation en berges) ;
- les **Contrats Natura 2000 sur les autres milieux naturels** (cours d'eau, zones humides...) s'adressent à tout propriétaire sur le site (ex : gestion des milieux ouverts par une fauche d'entretien).

Ainsi un propriétaire de terrain situé sur le périmètre du site, sur lequel repose un habitat ou une espèce communautaire, ne doit pas dégrader ou détruire ceux-ci. Il aura la possibilité, s'il le souhaite, de passer un contrat de gestion et d'être indemnisé à hauteur des travaux engagés ou des actions menées. Les contrats sont signés pour une durée de 5 ans.

Outre les contrats, il existe la **Charte Natura 2000**, qui peut être signée par tout propriétaire ou acteur du site souhaitant valoriser son engagement à suivre les objectifs de conservation établis dans le DOCOB. La Charte étant moins contraignante que les contrats, et ne donne pas droit à une indemnisation financière. En revanche elle permet de bénéficier d'exonérations fiscales et de certaines aides publiques.

## Agenda

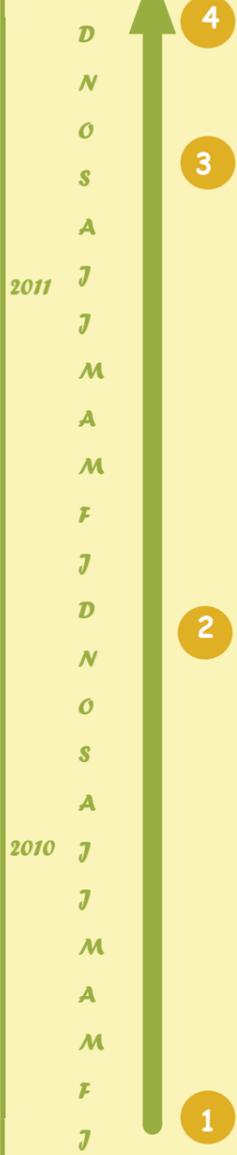
**20/10/2011:** Comité Technique Restreint, 14H DDT de Melun, élaboration des mesures contractuelles

**25/10/2011:** Visite du site, Souppes sur Loing et Paley, RDV à 14H, Gare de Nemours

**Novembre 2011:** Présentation du projet agroenvironnemental en Commission Régionale Agro Environnementale, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Île de France

**Décembre 2011:** Comité de pilotage, validation du DOCOB

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la Fédération de Seine et Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique



EDITION : Fédération de pêche de Seine et Marne

ELABORATION ET CONCEPTION GRAPHIQUE : PINON Marie Pierre, DESHAYES Adeline

CRÉDIT PHOTO : Fédération de pêche de Seine et Marne

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île de France

# Bulletin Info Site n°2 Natura 2000



«Rivières du Loing et du Lunain»

Octobre 2011

Natura 2000 représente un véritable enjeu de développement durable et de préservation du patrimoine naturel de notre territoire, par la constitution d'un réseau écologique de sites remarquables à l'échelle européenne. Ce réseau doit permettre de préserver la biodiversité tout en maintenant les activités humaines (compatibles ou rendues compatibles).

Le site «Rivières du Loing et du Lunain» a été choisi dans les années 90 pour les espèces piscicoles remarquables qu'il hébergeait : Chabot, Lamproie de planer, Loche de rivière, Bouvière et Grande alose. Le site a été également désigné pour la présence de deux habitats : les mégaphorbiaies et les rivières à renoncules.

La Fédération de Seine et Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique a été désignée opérateur du site par l'Etat. Elle est chargée de réaliser le Document d'Objectifs (DOCOB). Ce document contient un diagnostic écologique et socio économique ainsi que la définition des objectifs et des enjeux de conservation des habitats et des populations d'espèces. Il présente les mesures contractuelles permettant la restauration et/ou le maintien des habitats et des populations d'espèces. Ce travail se fait en associant l'ensemble des acteurs locaux et les élus du site, que la Fédération de pêche réunit lors des comités de pilotage.

## Où en sommes nous ?

### Premier comité de pilotage 1

- Présentation générale du site et de la démarche suivie pour réaliser le DOCOB ;
- Présentation de l'échéancier.

### Deuxième comité de pilotage 2

- Etat des recherches bibliographiques sur les espèces et les habitats naturels présents sur le site ;
- Présentation des premiers résultats de la cartographie des habitats naturels et des habitats d'espèce (prospection de terrain dans les cours d'eau, sur leurs abords et sur les surfaces terrestres) ;
- Définition d'une méthodologie de prospection des peuplements piscicoles en collaboration avec d'autres experts.

### Troisième comité de pilotage 3

- Résultats des recensements des espèces piscicoles sur le site ;
- Présentation de la cartographie de l'état de conservation des espèces, des habitats naturels et de leurs exigences écologiques ;
- Inventaire des facteurs de dégradation des milieux naturels (anthropiques, naturels,...) ;
- Présentation des enjeux et objectifs de conservation ;
- Avancement du diagnostic socio économique établi à partir de l'analyse des activités humaines sur le site et d'enquêtes auprès des acteurs concernés.

## A venir

- Elaboration des mesures de gestion en collaboration avec les acteurs (DDT Seine et Marne (anciennement DDEA), Chambre d'Agriculture de Seine et Marne, Eau de Paris, Elus, Centre Régional de la Propriété Forestière, ONEMA (ex CSP),...)

- Sortie de terrain «Découverte du sites» pour le comité de pilotage et les acteurs ;
- Réalisation des panneaux d'exposition et d'un site internet.

### Quatrième comité de pilotage 4

- Validation du DOCOB par le comité de pilotage, avant de le soumettre à l'approbation du Préfet de Seine et Marne.



# La rivière et ses abords : réservoirs d'une vie riche et diversifiée



## Les pelouses maigres de fauche



Ce sont des prairies de plaine, à haute végétation herbacée, principalement composées de graminées, telles que l'Avoine élevée (*Arrhenatherum elatius*) ou le Brome mou (*Bromus hordeaceus*). Sur le site, elles représentent une faible surface de milieux ouverts, située sur des sols alluviaux faiblement inondables. Bien conservées par la pratique de fauche, elles sont parfois fertilisées, afin de modifier leurs cortèges floristiques et d'améliorer leur qualité fourragère. L'abandon de ces milieux ou leur reconversion en culture constituent également des menaces, qui font disparaître ces prairies ainsi que la faune présente (insectes, oiseaux,...).

## Les forêts alluviales



Ces forêts se situent sur des milieux humides où l'eau joue un rôle essentiel. Occupant le lit majeur des cours d'eau, elles prospèrent sur des sols généralement fertilisés par les apports de crues ou les variations de niveau de la nappe souterraine. Sur le site, elles forment des cordons ou galeries étroites en bordure de rivière, dominés par des essences à "bois dur" (Aulnes, Frênes). Elles jouent un rôle fondamental dans la fixation des berges, l'épuration des eaux en piégeant les particules azotées et en tant que lieu de vie d'une faune et d'une flore rare et menacée. Ayant fortement régressées du fait des pratiques anthropiques (populiculture, déforestation) leur intérêt patrimonial est donc élevé.

## Les mégaphorbiaies



Elles constituent des végétations de hautes herbes denses, dépendantes des crues et de l'absence d'actions anthropiques. Ces communautés végétales sont caractérisées, par des floraisons vives comme la Salicaire (*Lythrum Salicaria*). Cet habitat présente un intérêt écologique certain en tant que source d'alimentation notamment pour les insectes pollinisateurs, et de corridor (voie de déplacement) pour la faune locale. Sur le site, elles sont installées en bordure de cours d'eau et en lisière forestière, sur des linéaires courts et très distants, ce qui explique leur vulnérabilité. Les pratiques agricoles intensives (fauches répétitives, fertilisation...) appauvrissent leur diversité et l'artificialisation des berges (lit bétonné, palplanches...) limite leur développement.

## Le Chabot (*Cottus gobio*)



Il vit dans les eaux courantes, fraîches et bien oxygénées. Le jour, il reste camouflé dans les herbiers et sous les pierres. La nuit, il se déplace et se nourrit. Il se reproduit de mars à mai. Poisson carnivore, il se nourrit surtout de larves d'insectes et de petits poissons vivant sur le fond de la rivière. Les travaux de modification du lit de la rivière, les ouvrages infranchissables impactent les populations de Chabot. Il est présent sur l'ensemble du site. La population présente néanmoins des déséquilibres (densité moyenne, population fragmentée).

## La lamproie de planer (*Lampetra planeri*)



La larve de Lamproie de planer vit 5 à 6 ans enfouie dans la vase qu'elle filtre afin de se nourrir (algues, débris de végétaux). Elle se métamorphose sur une période allant de juin à octobre (développement des yeux et organes reproducteur). Elle ne se nourrit plus dès le début de cette phase. La reproduction se déroule de mars à mai sur un substrat de gravier et de sable. Les géniteurs meurent après la reproduction. Cette espèce est menacée par tous les travaux réalisés dans le lit de la rivière, les altérations de la qualité de l'eau et les modifications du régime hydrologique. La Lamproie de planer est présente sur le Lunain, seule la partie amont présente une population en bon état (densité moyenne, reproduction). Elle est présente sur le Loing de façon ponctuelle (au niveau des îles), la population est très déséquilibrée (faible densité).

## La bouvière (*Rhodeus amarus*)



La Bouvière vit dans les eaux lentes à stagnantes où la végétation aquatique est abondante. Elle vit en bancs. Elle se nourrit de phytoplanctons, de plantes aquatiques et de petits invertébrés et se reproduit d'avril à juin. Les œufs sont déposés dans la cavité des moules d'eau douce présentes (*Unio*). Les alevins sont expulsés par la moule. Les travaux de curage des cours d'eau, les ouvrages infranchissables et les altérations de la qualité de l'eau (pollution agricole diffuse, eaux usées, eaux pluviales,...) sont autant d'atteintes pour cette espèce sensible à la qualité de l'eau. Elle est présente uniquement sur le Loing, la population présente un fort déséquilibre (faible densité, population isolée). Le Lunain ne constitue pas une rivière favorable naturellement à l'espèce.

## La loche de rivière (*Cobitis taenia*)



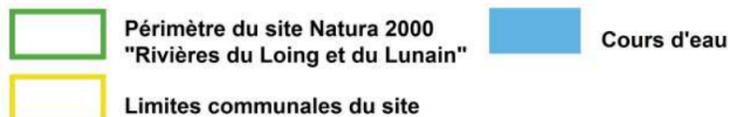
Enterrée dans le sable ou dans la vase des rivières courantes à faiblement courantes au cours de la journée, la Loche de rivière devient active la nuit. Elle fraie de fin avril à juin dans les eaux courantes et peu profondes, sur le sable et les racines. Elle se nourrit de petits invertébrés vivants dans les sédiments fins et riches en matières organiques (larves d'insectes, crustacés, vers oligochètes, mollusques). Cette espèce est particulièrement sensible aux altérations de la qualité de l'eau (pollution agricole diffuse, eaux usées, eaux pluviales,...) et du milieu (travaux hydrauliques,...). Elle est présente de façon relictuelle sur le Loing (très faible densité). Le Lunain n'est pas une rivière favorable naturellement à cette espèce.

## Les rivières à Renoncules



Cet herbier se développe dans le lit des cours d'eau courant à assez peu courant. Il se compose d'espèces enracinées submergées, telles que la Renoncule flottante (*Ranunculus fluitans*) ou la Zanichellie des marais (*Zanichellia palustris*) protégée au niveau régional, et d'espèces flottantes, telles que les lentilles d'eau (*Lemna* sp.). Cet habitat est à l'origine d'une partie importante de la vie aquatique, en permettant le développement de nombreux insectes (odonates, invertébrés benthiques...) et en tant qu'abri et source d'alimentation pour les poissons. Sur le site, cet habitat est assez fréquent et révèle des faciès moyennement dégradés, de milieu eutrophe (riche en éléments nutritifs). Il est néanmoins menacé par les engrais qui enrichissent excessivement les eaux, par les métaux lourds, et les effets de travaux hydrauliques (drainages, seuils, pompes, ...) issus du bassin versant.

# Le Loing



Sources:  
©IGN ©BDORTHO, 2009  
©IGN ©BD Carto, 2003  
© DRIEE IDF, 2010

